

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil de la Communauté de Communes ANDAINE-PASSAIS

Date convocation : 22/07/2022 L'an deux mil vingt-deux, le 28 juillet à 19h, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle principale du CIDPA-12, rue Jean Moulin à Juvigny Val d'Andaine sous la présidence de M. JARRY Sylvain,

Nombre de membres en exercice : 37 **Etaient présents,**
Mmes MM. BEUCHEF Régis, BOURREE Marie-France, BRETON Dominique, BOUVIER-WITTER Françoise, CHEVALIER Manuela, COUPEL Christian, DARGENT Michel, DE VALLAMBRAS Marie-Thérèse, DREUX-COUSIN Virginie, DURAND William, DUMAINE Chantal, GAINON Loïc, GRANDIN Philippe, JARRY Sylvain, LAUNAY Didier, LEROUX Éric, LEROUX Henri, LETELLIER Gislaine, MARTEAU Mildred, MOREAU Bernard, PETITJEAN Olivier, RABLINEAU Jeannine, ROETZINGER Claudine, ROULLEAUX Éric, SERAIS Sylvie,

Nombre de présents : 25 **Membre titulaire représenté par son suppléant** : ALLEAUME Philippe

Nombre de votants : 30 **Absents excusés** : Mmes MM. BOULENT Daniel, DUBREUIL Benoît, DUREUIL Brigitte, HAIRIE François, LERAY Christophe, LERIVRAIN Bernard, MOREL-GILLOT Dominique

Présents par procuration : Mmes MM. ADDA Françoise (pouvoir à M. PETITJEAN), BLOUET Jean- Pierre (pouvoir à M. JARRY), CANU Emmanuel (pouvoir à M. LEROUX Éric), EUVELINE Jacques (pouvoir à Mme BOURREE), TURCAN Philippe (pouvoir à Mme DUMAINE)

Secrétaire de séance : Mme BOURREE Marie-France

FINANCES

Effacement des réseaux : Rue de l'Étre Marin à Bagnoles de l'Orne Normandie (Saint Michel des Andaines)

Un projet d'effacement des réseaux sera réalisé sis Rue de l'Étre Marin sur la commune de Bagnoles de l'Orne Normandie (Commune déléguée de Saint Michel des Andaines).

Avant d'engager une étude définitive auprès de l'entreprise attributaire du Territoire d'Énergie Orne, à qui la Communauté de Communes a donné délégation en matière de génie civil de télécommunication et d'éclairage public, un avant-projet sommaire a été réalisé afin de préciser le coût estimatif des projets.

Pour la Communauté de Communes Andaine-Passais (Effacement du réseau de télécommunication et éclairage public), le coût estimatif s'élève à :

* **Effacement du réseau de télécommunication** : 29 583 € TTC soit :

- Travaux = 22 164 € HT soit 26 597 € TTC pour 413 ml
- Câblage ORANGE = 1 878 €
- Maîtrise d'œuvre Te61 (5%) = 1 108 €

* **Eclairage public** : 59 120 € TTC déduction faite de l'aide du Te61, soit :

- Travaux + Matériel = 76 779 € HT soit 92 135 € TTC pour 19 candélabres
- Maîtrise d'œuvre Te61 (5% des travaux HT) = 3 839 €
- Aide du TE61 (40% des travaux + Matériel TTC sans maîtrise d'œuvre) = 36 854 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** l'avant-projet sommaire des travaux d'effacement de réseaux sis Rue de l'Étre Marin à Bagnoles de l'Orne Normandie ;
- **S'ENGAGE** à coordonner ces effacements de réseaux de télécommunication et d'éclairage public (compétence CC) avec les effacements basse tension ;

- **COMMANDE** des études détaillées auprès de l'entreprise attributaire du Territoire d'Énergie Orne ;
- **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces relatives à ces opérations

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Président,

